

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 4 septembre 2017 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Katia PERRET MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET Adjoints au Maire.

J GUERRIER, Marie LABROSSE, Jean BARTHOMEUF, Peter WATSON, Gérard LEFEBVRE, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Pascale LABART (pouvoir donné à Peter WATSON) Françoise EYRAUD (pouvoir donné à Bernard REY), Sandrine TESTAS. Souède LATRECHE

Secrétaire de séance : P L BALLET

Convocation faite le : 29 août 2017

publiée le : 29 août 2017

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 juillet 2017 est approuvé, a l'unanimité

I – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire informe le conseil de la démission d'une conseillère municipale, Mme BLANC-MONOT, en date du 7 juillet 2017.

Conformément à la loi, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace le conseiller municipal élu sur cette liste.

L'élu qui arrive après est Mme Souede LATRECHE.

Le Conseil Municipal, prend acte de ce changement et de l'installation Mme Souede LATRECHE.

II – ESPACE MULTI-LOISIRS : Présentation de l'avant-projet sommaire par l'architecte

M le Maire donne la parole à M PUTZ architecte et suspend la séance du conseil municipal le temps de la présentation de l'avant-projet sommaire de l'espace multi-loisirs et réhabilitation du mille club.

Le conseil valide l'avant-projet sommaire présenté.

III - TERRAIN EMPLACEMENT RESERVE ERL

Le 29 juin 2017 s'est tenue à la mairie de Saint Bernard l'audience d'expropriation pour le terrain situé rue de la Saône, concerné par l'emplacement réservé pour les logements N°3.

Suite au délibéré en date du 24 juillet 2017 rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bourg en Bresse le montant dû par la commune est de 478 000€. La commune décide de ne pas faire appel de ce jugement.

Le conseil autorise le maire à effectuer les démarches de règlement et à rechercher des opérateurs immobiliers pour proposer un projet.

IV – LOCAL REZ DE CHAUSSE ANCIEN MAIRIE

Demande de subvention

Suite aux travaux prévus dans le local rez-de chaussée de l'ex mairie, la commune a obtenu 2 subventions pour un total de 30 000€

V – VERANDA CANTINE SCOLAIRE

L'agrandissement de la cantine par une véranda a été finalisé pendant les vacances d'été et mis en service le 1^{er} jour de la rentrée scolaire.

VI – MODIFICATION PLU : ZONE 2 AU

Suite à la réunion de la commission d'urbanisme du 30 aout 2017 pour la mise à jour du PLU zone 2 AU, M Bloch informe le conseil qu'il a été décidé de lancer cette mise à jour, Une enquête publique aura lieu et les dates seront communiquées aux spinosiens.

VI - QUESTIONS DIVERSES

URBANISME DIA: Les DIA (déclarations d'intentions d'aliéner) sont demandées par les notaires aux mairies lors de la vente d'un bien.

Il faut savoir que les DIA ne sont pas communicables pour des raisons de protection de la vie privée.

SECHERESSE 2015 : M Charles de la Verpillière nous informe par courrier en date du 17 juillet 2017, qu'il réitère auprès du nouveau gouvernement, la question posée au ministre des finances et des comptes publics au sujet du refus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

EGLISE : L'appel aux dons lancé en 2016 par l'Abbé PILLET pour l'église de Saint Bernard à produit la somme de 3160€.

ECOLE : suite de l'école à 4 jours et demi pour l'année 2017 / 2018. Une concertation avec les enseignants et parents d'élèves se déroulera au cours du 2^{ème} semestre 2017 afin de décider du rythme de la rentrée 2018.

SPINOS AMIMATION : vide grenier le dimanche 10 septembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Prochain conseil municipal : Lundi 2 octobre 2017 à 19h30